
ICANN85 Mumbai | Forum de la communauté – Laboratoire d'idées AFRALO-AfrICANN : séance de participation de la communauté de recherche et de dialogue
Lundi 9 mars 2026 – 16h30 à 17h30 IST

YESIM SAGLAM

Cette réunion va maintenant commencer. Veuillez lancer l'enregistrement. Bonjour et bienvenue à cette réunion de réflexion entre l'AFRALO et l'AfrICANN, la session d'engagement communautaire, de recherche et de dialogue. Je suis Yesim Saglam. Je serai la personne en charge de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement attendues de l'ICANN, ainsi que la communauté anti-harcèlement de l'ICANN. Lors de cette séance, les questions et les commentaires ne seront lus à haute voix que s'ils sont soumis dans la fenêtre de questions-réponses. L'interprétation pour cette séance sera fournie en anglais, en français et en arabe.

Si vous souhaitez prendre la parole lors de cette séance, veuillez lever la main sur Zoom. Les participants à distance auront le droit d'activer leur micro lorsqu'ils seront appelés. Les participants sur place utiliseront un micro physique pour parler et devront désactiver leur micro sur Zoom. Veuillez indiquer votre nom pour les enregistrements et parler à un rythme raisonnable. Veuillez annoncer également la langue dans laquelle vous allez vous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

exprimer si vous ne parlez pas en anglais. Je cède désormais la parole à Hadia ElMiniawi, présidente de l'AFRALO.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup. Bienvenue à tout le monde à cette réunion de l'AFRALO-AfrICANN. Cette séance a plusieurs objectifs. L'un des objectifs principaux est de renforcer l'engagement des boursiers de l'Afrique et d'encourager la participation au sein de la communauté AFRALO. Un autre objectif est de prendre du recul et d'évaluer les déclarations de l'AFRALO-AfrICANN produites ces 15 dernières années. Nous les analyserons à la suite selon leurs thèmes et verrons quelles sont les possibilités de discussions futures et de collaboration. Les réunions de l'AFRALO-AfrICANN ont commencé en 2010, et la communauté a élaboré 39 déclarations sur plus de 41 sujets liés, par exemple, à la gouvernance de l'Internet, de l'Internet et du système du DNS.

Aujourd'hui, nous nous concentrons sur trois sujets : combler la fracture numérique, les IDN et l'acceptation universelle, ainsi que l'utilisation malveillante du DNS et la sécurité des données. Ces sujets seront présentés par trois boursiers de l'Afrique et l'un et un membre de l'AFRALO qui nous partageront leur expérience ainsi que leurs apprentissages. Comme vous le voyez à l'écran, voici nos 39 déclarations. Les chiffres nous montrent que nous avons couvert 41 déclarations sur différents sujets. Onze d'entre elles portaient sur la gouvernance et la responsabilité, six sur la sécurité du DNS et l'utilisation malveillante du DNS, six sur l'acceptation

universelle et la fracture numérique, cinq sur la participation et le renforcement des capacités, cinq sur les politiques gTLD, trois sur la gouvernance Internet, deux sur l'intelligence artificielle, deux sur la protection des données et une sur la résilience communautaire. Ceci étant dit, je vais m'arrêter et je vais céder la parole désormais à Russ Weinstein.

RUSS WEINSTEIN

Merci beaucoup de m'avoir invité. Je suis le président du développement des politiques à l'ICANN. Je suis ravi d'être ici aujourd'hui. Je crois que c'est la deuxième 42^e réunion de l'AFRALO-AfrICANN. Donc, félicitations pour cela. Je suis très heureux d'être ici avec vous aujourd'hui.

J'ai hâte d'entendre les membres de l'AFRALO parler de ces sujets qui sont des sujets couverts par toute la communauté de l'ICANN. Ce sont des sujets fondamentaux pour toutes les parties prenantes, en particulier pour les vôtres. Et j'ai vraiment hâte de vous entendre et de pouvoir participer au dialogue. Nous arrivons dans cette nouvelle période de nouvelles séries de gTLD, et tous ces sujets sont de plus en plus importants. Donc il est important de savoir où la communauté décide de se diriger et comment nous pouvons vous aider. Ceci étant dit, je rends la parole à Catherine.

CATHERINE ADEYA

Alors Pierre me dit ce que je devrais dire. Merci beaucoup. C'est un vrai honneur d'être ici pour moi aujourd'hui. J'essaie de regarder

tout le monde dans cette salle. Je me rends compte du monde qu'il y a. Je suis ravie d'être ici. Malheureusement, j'avais une autre réunion en même temps. Mais quand je vois ce qu'il se passe en ce moment, je crois qu'il n'y a pas de meilleur endroit où être qu'ici. On a parlé de ces 41 déclarations, et depuis que je suis à l'ICANN, parfois je lis ces déclarations et elles sont tellement riches et je me demande toujours quoi d'autre, qu'est-ce qu'on pourrait dire d'autre?

Donc ici, on va essayer de comprendre ce que l'on peut faire, comment est-ce qu'on peut créer un dialogue sur ces déclarations. Et cela vient en particulier des boursiers qui nous ont demandé cela. Mais j'ai hâte de cela. J'ai hâte d'entendre de mes pairs, j'ai hâte d'entendre des boursiers. J'ai hâte de savoir comment est-ce qu'on peut créer de l'engagement. Et je suis ravie que des membres du conseil d'administration sont là. Je sais que Alan aurait voulu être ici. Je ne sais pas s'il parlera en ligne, mais au nom du conseil d'administration, c'est un vrai honneur d'être ici aujourd'hui. Et nous remercions l'AFRALO d'avoir organisé cette réunion. Et nous souhaitons féliciter les boursiers, parce que c'est quelque chose qui est très important pour le conseil d'administration en ce moment. Donc merci beaucoup et j'ai hâte de vous entendre.

HADIA ELMINIAWI

Merci Dre Catherine, et Pierre, merci d'être ici avec nous aujourd'hui. Vous avez la parole.

PIERRE DANDJINOU

Je suis le vice-président en charge de l'engagement des parties prenantes, en particulier de l'Afrique. Nous avons des membres du personnel qui sont ici. Le centre du département en charge de la relation des parties prenantes est basé à Nairobi. Nous avons également un centre à Istanbul. Je commence toujours par les statistiques et elles sont assez révélatrices. On voit que l'on a réussi à produire autant de déclarations toutes ces dernières années. Cela montre à quel point nous travaillons dur et je souhaite vous féliciter pour cela. Il y a différents thèmes, différents thématiques et c'est cet éventail de thématiques est assez impressionnant également.

Et croyez-moi, vous avez vraiment couvert tout l'éventail des enjeux auxquels nous faisons face en Afrique. Donc je souhaite vous féliciter pour cela. Ces dernières années, c'est formidable et je crois que je suis ravi d'entendre que vous avez invité des boursiers également. Donc, j'ai hâte d'entendre leurs questions et d'entendre leurs points de vue, parce que nous avons besoin d'avoir leurs points de vue. Je suis ravi de les avoir ici et j'espère qu'on pourra entendre ce qu'ils ont à dire. Je sais que nous avons énormément d'acronymes à l'ICANN. C'est parfois assez impressionnant, mais c'est grâce à eux que nous pourrions faire avancer les choses en Afrique. Alors, comme je le dis toujours, nous en tant que département en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales, le GSE Afrique – vous devez l'apprendre, cet acronyme – parce que le GSE Afrique, c'est comme ça que l'on s'appelle. Nous aimons voir votre empreinte au sein de l'Afrique.

Tout ce dont on discute aujourd'hui est toujours reflété dans l'économie numérique de l'Afrique. Et ça, c'est quelque chose que vous devez comprendre et dans lequel vous devez vous impliquer. Nous, en tant que GSE Afrique, nous sommes toujours ravis de travailler avec vous. J'espère que vous le savez. Il y a beaucoup de sujets sur lesquels nous travaillons. Nous faisons partie de vos réunions Et comme je le dis toujours, j'ai un membre de mon équipe qui est dédiée à votre cause et qui est là pour vous soutenir. Donc, encore une fois, félicitations pour votre travail et merci de m'avoir accueilli.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup, Pierre. Je donne désormais la parole à Adebunmi Akinbo, qui est un membre de l'AFRALO à l'ALAC et qui fait partie de l'équipe de direction.

ADEBUNMI AKINBO

Merci Hadia. Merci Madame la présidente. Merci à l'équipe. Je souhaitais prendre deux minutes pour partager avec vous ce que j'ai appris en faisant de la recherche dans les documents qui ont été produits ces dernières années. Alors la question, c'est pourquoi? En réalité, la vraie question, c'est pourquoi pas? Il y a tellement d'ALS. Nous avons, selon le mandat de l'ICANN, le devoir de parler aux membres et d'encourager les membres à prendre la parole, à trouver des solutions et aux membres individuels, mais également aux ALS. Et nous devons nous assurer que lorsqu'une personne rejointe l'ICANN dès les 48 h, elle se sente déjà comme

partie prenante de l'ICANN et elle puisse rejoindre des groupes et faire cette transition pour devenir un membre actif et participer aux réunions des nouveaux membres. Ce sont des réunions qui sont organisées pour expliquer aux nouveaux membres comment ils peuvent participer pleinement à l'ICANN, à leur expliquer quels sont tous ces acronymes que nous utilisons pour que, au sein des six premiers mois à l'ICANN, après six premiers mois de cette introduction a lieu quand il puisse déjà participer aux commentaires publics. On leur explique comment commencer avec ces points saillants avant de rédiger toute la documentation. Et à la suite de cela, ils peuvent comprendre toutes les communautés qui existent, qui peuvent bénéficier de leur travail, mais également sur lesquelles ils peuvent avoir un impact. Et ça, c'est notre mission. Cette mission commence dès à présent. Merci.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup, Akinbo. Raymond, vous avez la parole.

RAYMOND MAMATTAH

Merci beaucoup, madame la Présidente. On dit souvent que ce que l'on ne peut pas mesurer, on ne peut pas le gérer. Et je suis ravi de voir que l'ICANN a pris le temps d'évaluer les sujets sur lesquels nous avons écrit depuis ces 15 dernières années et que nous avons enfin créé cet espace de réflexion qui est un vrai bon sujet pour nous, pour avancer dans ce sens. Je suis ravi que cette session inclut la participation des boursiers. La plupart d'entre eux sont des boursiers pour la première fois. Ils sont là pour nous faire des

présentations et je pense que c'est une très bonne initiative. Je voudrais donc féliciter ces boursiers qui se sont avancés pour nous faire leur présentation. Je suis impatient d'entendre ce qu'ils ont à nous dire et je les félicite d'avoir fait ce premier pas.

HADIA ELMINIAWI

Et je veux aussi remercier ces boursiers africains pour leur présentation. Avant de commencer, je voudrais passer la parole à Siranush qui gère le programme des boursiers et ensuite, nous passerons donc à ces présentations.

SIRANUSH VARDANYAN

Je vais juste dire quelques mots. Je voudrais remercier l'AFRALO d'avoir organisé cette session et d'avoir donné donc aux boursiers cette opportunité pour démontrer que non seulement ils sont l'avenir de l'ICANN, mais ils sont aussi l'ICANN d'aujourd'hui. Ils vont faire partie de l'histoire. D'ailleurs, ils font déjà partie de cette histoire et je suis très fière d'être assise ici, à côté d'eux et d'écouter ce qu'ils vont nous dire.

Les informations qu'ils vont nous apporter vont être intéressantes pour l'AFRALO, mais ça va aussi représenter un exemple pour les RALO, pour les utilisateurs finaux et cela va avoir un impact sur le développement de l'Internet dans l'avenir pour les utilisateurs finaux. Donc, encore une fois, je suis comme vous, je voudrais féliciter ces boursiers qui se sont avancés pour faire ces présentations.

HADIA ELMINIAWI

Merci Siranush. Nous allons passer maintenant à Mutageki Cliff sur la présentation de l'acceptation universelle et des IDN.

MUTAGEKI CLIFF

Merci Hadia. Très bonne après-midi à tous. Jambo, Marhaba, salam. C'est toujours un honneur pour moi de venir parler d'un sujet qui me passionne. Il s'agit donc de l'acceptation universelle. Et chaque fois que je reviens sur cela, je pense au moment où l'internet va parler la même langue pour tout le monde. Pour ceux qui ne savent pas ce qu'est l'acceptation universelle, c'est les scripts et les langues.

Donc là, on parle des extensions gTLD qui vont nous permettre d'être ce que l'on veut être. Certains d'entre nous sont des architectes, des ingénieurs, etc. Donc, il est bon de savoir que l'acceptation universelle va nous permettre de faire tout cela parce que nous ne parlons pas tous l'anglais. Il y a beaucoup de langues différentes. Certaines personnes parlent l'arabe, parlent aramaic. Donc, rapidement, je voudrais vous parler de notre parcours, à savoir où nous étions, où nous sommes aujourd'hui et où nous allons.

Nous allons parler des déclarations liées à l'acceptation universelle; il y en a eu une en 2020. Comme vous le voyez ici, il y en a eu deux : 2022 et 2024. Alors le focus a évolué avec le temps. On a parlé de la sensibilisation technique, l'inclusion numérique et... Je

pense qu'il y a une erreur d'ailleurs sur la diapositive. Donc, on est passé de la sensibilisation technique, de l'inclusion numérique et de l'infrastructure numérique. En fait, il y avait cette réunion de Hambourg qui a été faite en ligne. Là, le focus était donc l'acceptation universelle, qui était un élément critique pour ce qui est de l'inclusion numérique. Et là, on a discuté de des langues, des différentes langues et on a souligné le fait que les langues, c'était toujours une barrière pour beaucoup de personnes qui sont en ligne.

J'ai réalisé à travers mon travail en Ouganda, que beaucoup de personnes étaient absentes en ligne parce qu'elles n'avaient pas d'accès, car elles ne parlaient pas la langue adéquate. Donc, en 2020, à Kuala Lumpur, la focalisation était sur l'inclusion numérique avec un focus sur l'acceptation universelle, encore une fois, pour parler d'un Internet multilingue. Le focus était donc sur l'inclusion, sur cette inclusion numérique.

Ensuite, à l'ICANN 80 à Kigali, en fait, j'étais un des rédacteurs de cette déclaration et là, on s'était focalisé sur l'acceptation universelle encore une fois et sur l'infrastructure numérique qui nous permettrait d'avoir un Internet multilingue. Pourrions-nous passer à la prochaine diapo, s'il vous plaît?

Comme vous le voyez ici, vous voyez le parcours de l'AFRALO depuis l'identification des obstacles techniques jusqu'à la promotion d'un accès inclusif, en passant par la défense d'une transformation au niveau des infrastructures. Alors, la question qui

suit : Quelles sont nos perspectives courantes, notre point de vue actuel? À l'AFRALO, on voudrait avoir un accès multilingue, que c'est encore incomplet. D'ailleurs, il y a donc du travail à faire. La plupart des services publics numériques excluent une grande partie des utilisateurs africains. Et c'est là où les gouvernements rentrent en jeu. Il faut que ces gouvernements adoptent l'acceptation universelle. Alors, il nous faut continuer à travailler dans ce sens.

Quelles sont les prochaines étapes? Je vais diviser cela en trois catégories : pour l'AFRALO, pour l'ICANN et pour les gouvernements. À l'AFRALO, on a 82 ALS dans 34 pays. Et si vous pouviez montrer ma prochaine diapositive, s'il vous plaît? Prochaine diapositive. Voilà ici les chiffres qui correspondent à toutes les activités entre 2023 et 2025. Comme vous le voyez, le volume n'a pas beaucoup augmenté. Et donc l'Afrique comprend un tiers des activités. Toutes ces activités qui ont été organisées, c'est un chiffre impressionnant et en continuant d'agir ainsi, on va pouvoir augmenter les chiffres.

Et donc lorsqu'il s'agit de la participation au niveau mondial, avec le temps, donc entre 2023 à 2025, il y a une augmentation qui est passée de 13 % à 33 %. Ce que je voudrais souligner, c'est qu'il faut, pour les ALS, qu'ils s'impliquent, mais de manière active dans ce qui est de l'acceptation universelle, afin que nous puissions tous avoir les résultats attendus et que nous puissions tous avoir

l'impact nécessaire sur notre continent. Si vous pouviez revenir en arrière de deux diapositives, s'il vous plaît. Encore une.

Donc, les prochaines étapes pour l'ICANN. Il nous faut encourager l'ICANN à continuer à soutenir l'acceptation universelle et toutes les initiatives qui sont liées à l'acceptation universelle, parce qu'il y a un besoin qui est important. Lorsqu'il s'agit de gouvernements et pour revenir à ce que j'ai dit tout à l'heure lorsque j'ai parlé des services publics, si ces services publics permettent aux consommateurs d'avoir un accès grâce à l'acceptation universelle, ce serait donc une étape importante et une étape positive. En fait, je voudrais aussi dire que j'apprécie le soutien que nous avons reçu avec le temps, à travers différentes activités pour les différentes ALS. J'ai déjà dépassé le temps alloué pour ma présentation. Donc en attendant, si vous avez des questions, n'hésitez pas.

HADIA ELMINIAMI

Merci. Maintenant, nous allons continuer. Nous prendrons les questions à la fin de cette session. Nous allons donc faire toutes les présentations. Et donc, je vous remercie aussi de nous avoir proposé ces chiffres et ces pourcentages. Et on voit très bien que la participation en Afrique a donc augmenté durant ces dernières années. Maintenant, nous allons passer la parole à notre deuxième présentation, Asteway Negash, qui nous va nous parler de l'utilisation malveillante du DNS et de la sécurité.

ASTEWAY NEGASH

Merci beaucoup. Je suis vraiment heureux de pouvoir parler devant un des directeurs de politiques de l'élaboration des politiques de l'ICANN, M. Weinstein. J'ai des personnes aussi éminentes qui sont assis à côté de moi. Je suis heureux d'être ici pour vous parler de l'utilisation malveillante du DNS, puisque c'est un des sujets brûlants et d'actualité.

Dans mes travaux, j'ai analysé les délibérations sur cette utilisation malveillante du DNS depuis 2020. Et donc on a parlé, bien sûr, des différentes demandes avec l'allocation des ressources. Tout s'est fait par courriel. Et donc il y a eu des déclarations officielles qui ont été émises. Quand on parle d'allocation de ressources, on parle de sensibilisation du public, de davantage de données de recherche, surtout pour ce qui est de l'intégration avec le monde universitaire. Il y a aussi les aspects techniques qui sont liés à la communication d'information. Et aussi, on a parlé du DNSSEC avec les différents mécanismes utilisés. Prochaine diapositive, s'il vous plaît.

Alors, les réponses ont été diverses. L'ICANN org, à travers le bureau OCTO, a donc répondu à beaucoup de ces demandes. Il y a des mécanismes de signalement qui ont passé du DAR à Domain Metrics maintenant, ce qui permet aux bureaux d'enregistrement et aux opérateurs de registre de soumettre leurs rapports et d'utiliser leur mécanisme de rapport. Et aussi, maintenant, il y a l'utilisation de l'étude INFERMAL qui a été développée et qui a été intégrée dans le domaine universitaire aussi. Il y a eu aussi des modifications contractuelles sur le temps et qui ont donc répondu à cet aspect de sécurité pour tout ce qui est du DNSSEC et pour tout

ce qui est lié aux autres aspects de la sécurité. Donc, c'est un petit peu l'unité contractante de la communauté de l'ICANN.

Sinon, il y a l'équipe GSE d'Afrique qui a participé à travers des programmes comme la coalition pour l'Afrique numérique. Ils ont géré les tournées du DNSSEC à travers l'Afrique. Ce sont des programmes de développement qui sont offerts pour permettre aux ccTLD et aux gérants de ccTLD de travailler sur les systèmes de serveurs à travers leurs plateformes. Et donc c'est une communauté qui a été très active. Il y a déjà deux PDP qui ont été initiés, et il y en a un qui a commencé d'ailleurs ici à l'ICANN 85, qui se passe très, très bien. Il y a eu aussi ce groupe de travail sur la sécurité publique, l'ALAC, les groupes de travail ccNSO, le SSAC, le groupe de travail sur les utilisations malveillantes du DNS et sur l'IA. Il y a eu d'autres travaux qui sont déjà en cours ou qui ont commencé d'ailleurs dimanche, la semaine dernière. Tout ça se passe très, très bien. Encore une fois, il y a beaucoup de travaux qui sont encore en cours.

Au fil des années, nous avons une définition de l'utilisation malveillante du DNS qui prend en compte l'hameçonnage, les logiciels malveillants, les réseaux zombies, le dévoiement et les spams lorsqu'ils sont utilisés pour une utilisation malveillante du DNS. Et au sein de l'ICANN, de plus en plus, nous demandons à ce que cette définition prenne en compte que... Elle est assez limitée. Elle ne prend pas en compte la technologie et le modèle commercial.

Dans le même temps, je crois qu'il faut ajouter des considérations qui nous permettraient d'évaluer la manière dont nous considérons l'utilisation du DNS comme un phénomène. Et je crois qu'il faudrait ajuster quelque peu la définition que nous utilisons. La première, ce sont les développements récents. Par exemple, l'hameçonnage était à l'époque utilisé seulement par email, mais ce n'est plus le cas en général maintenant. Les attaques d'hameçonnage utilisent les SMS, des plateformes de messagerie instantanée comme WhatsApp. L'hameçonnage était également un phénomène saisonnier; ce n'est plus le cas. Et dans le même temps, ce que nous appelions des logiciels malveillants sont devenus des attaques de tunnel grâce à des attaques sur le DNS, liées également à d'autres types d'attaques. Donc, par exemple, des attaques d'empoisonnement de cache.

L'intelligence artificielle a également augmenté le nombre d'attaques tout en réduisant ces coûts, et nous ne pouvons pas dire la même chose, malheureusement, des efforts d'atténuation d'utilisation malveillants du DNS. Je vais laisser la parole à l'équipe sur cette question. Je voulais également noter quelques défis uniques au sein de l'Afrique, le premier étant l'augmentation rapide du nombre d'utilisateurs Internet. La pénétration de l'argent mobile est très rapide. Alors, pour vous donner un petit peu plus de contexte, en Éthiopie, le nombre d'utilisateurs d'argent mobile est passé de 60 millions à 136 millions seulement sur l'année 2025. Donc, c'est une augmentation de 126 % rien que sur les utilisateurs d'argent mobile. Cela veut donc dire qu'il y a de plus

en plus de fraudes financières, de plus en plus d'utilisation malveillante de la technologie. Et en Éthiopie, d'où je viens, beaucoup de personnes ne parlent pas en anglais. Ils n'écrivent pas non plus en utilisant le script anglais. Ils ne connaissent que leur script local éthiopien, qui fait partie du programme HR de développement des scripts, parce que le développement d'un IDN n'a pas été fait en éthiopien. Donc la localisation, c'est un sujet à prendre en compte.

Nous utilisons donc des approches diverses. Le modèle de gouvernance de l'Internet est assez différent et assez diversifié par rapport à d'autres ccTLD. Certains sont gérés par des organisations multipartites et d'autres ne le sont pas. Ils sont gérés par des organisations gouvernementales qui adoptent des politiques d'une manière très différente. Et c'est bien différent également d'autres régions ou en Europe, où les politiques sont adoptées de manière simultanée. Et enfin, le besoin de rapports et de données, donc d'utiliser des approches basées sur les données plutôt que sur l'automatisation et ainsi qu'une défense proactive versus une défense réactive. Voilà.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup. Merci pour cette présentation qui a été très intéressante. C'est l'un des sujets dont vous avez parlé, qui pourrait être un sujet de recherche et de discussion plus en profondeur à l'avenir. Nous passons désormais à notre prochain présentateur,

Godsway Kubi, qui parlera de sécurité des données et de l'évolution de l'intégrité du DNS.

GODSWAY KUBI

Merci beaucoup. Bonjour à tout le monde. Merci de me donner la parole aujourd'hui. Je suis Godsway Kubi, je suis boursier de l'ICANN et aujourd'hui, je vais parler de sécurité des données et de l'évolution d'intégrité du DNS. J'ai commencé cette recherche sur les données de l'ICANN 72 jusqu'à l'ICANN 83. Donc, pourquoi nous nous sommes rendus compte que l'utilisation malveillante du DNS mondial est de plus en plus présente, en particulier lors de la pandémie de COVID-19, et nous nous sommes rendu compte que c'était important parce que la dépendance numérique augmente également. Les activités en ligne créent plus d'exposition aux menaces de cyberattaques. Donc, plus nous avons de monde en ligne, plus ces personnes sont exposées à ces menaces. Nous avons également évalué les tensions de données privées versus les tensions de sécurité, en prenant en compte, par exemple, les défis que la réforme RGPD a posés au secteur, ainsi que l'augmentation des inquiétudes liées aux gTLD, en particulier la mise en œuvre des protections liées aux nouveaux domaines.

Alors, si on évalue l'évolution de la position de l'AFRALO, donc en partant de l'ICANN 71 à l'ICANN 83. De l'ICANN 71 à 72, la déclaration s'est concentrée sur l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS et le déploiement du DNSSEC où nous avons essayé de trouver des solutions pour atténuer cette situation et

même trouver des solutions. L'ICANN 72 s'est concentrée sur un équilibre entre le respect de la vie privée des titulaires de noms de domaine et la protection des utilisateurs finaux. Lors de l'ICANN 73, nous avons parlé de renforcement des capacités pour les utilisateurs finaux. Donc, ici, on parlait plus de sensibilisation et de rapport. Vous verrez que de l'ICANN 73 à 75, nous parlions de cette discussion, mais pour l'ICANN 76, nous nous sommes tournés vers les meilleures pratiques. Et lors de l'ICANN 71 et 72, on parlait de déploiement du DNSSEC. Lors de l'ICANN 76, on parlait déjà de l'accélération du DNSSEC. De l'ICANN 79 à 83, nous nous sommes concentrés sur l'intelligence artificielle dans le DNS et les initiatives d'atténuation malveillantes du DNS au sein de l'Afrique. Prochaine diapositive, s'il vous plaît.

Alors, si on regarde cela année après année, ces cinq dernières années, nous avons vu un changement dans la stratégie. Donc, en 2021, on se concentrait sur l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS et la sécurité des données. En 2022, on parlait de renforcement des capacités des utilisateurs finaux. En 2023, on parlait des meilleures pratiques du DNS opérationnel. En 2024, on parlait de gestion du DNS basée sur l'intelligence artificielle et en 2025, les initiatives d'atténuation de l'utilisation du DNS au niveau de l'Afrique.

Alors pourquoi tout cela est important? Eh bien, il faut toujours prendre en compte ces protections de données et dans le cadre de l'utilisation malveillante du DNS persistante, les menaces sont toujours présentes. L'ICANN parle de cela du point de vue

d'Élaboration des politiques et je suis ravi de prendre part à cela en tant que participant du NPOC. Nous avons également vu une augmentation de la protection des données. Des cadres de protection des données sont de plus en plus présents au sein de l'Afrique. Les Africains commencent à réaliser que la protection des données est de plus en plus importante, et nous devons donc éduquer nos concitoyens.

Nous nous rendons compte également qu'il y a de plus en plus de pratiques de sécurité qui existent, par exemple, DNSSEC, la fermeture de noms de domaine. Donc, cette fermeture est en réalité une manière de ne pas permettre au propriétaire de nom de domaine le transfert des noms de domaine à des acteurs malveillants. Et la dernière raison pour laquelle c'est toujours important de parler de tout cela, c'est l'interdépendance de la cybersécurité. Si on regarde les politiques, les infrastructures et la sécurité, elles sont toutes étroitement connectées. Donc la confiance dans la sécurité du DNS dépend de nous.

Donc, si on regarde cette analyse stratégique, c'est à ce moment-là qu'on se rend compte qu'il faut passer d'une manière réactive à une manière proactive d'agir. Nous devons être réactifs, en particulier en ce qui concerne les inquiétudes liées à la sécurité. Trouver des solutions avant d'agir, donc d'identifier ce qui peut être de vrais enjeux. Ce que l'on peut faire également, c'est de trouver des solutions au sein de l'écosystème, de trouver des

solutions structurées qui pourraient nous rendre plus proactifs et nous avons déjà des possibilités qui existent.

D'une manière proactive, nous devons également nous concentrer sur l'engagement multipartite, renforcer les capacités sur la raison pour laquelle nous devrions travailler plus de manière multipartite, entendre toutes les voix et considérer toutes les personnes qui participent.

C'est en réalité aligné avec les objectifs de l'ICANN sur le plan régional, donc aligné avec l'accent sur la résilience du DNS. La sécurité et la protection des données privées doivent être traités comme des objectifs complémentaires et nous devons également comprendre, nous devrions travailler de manière plus proactive. L'ICANN a déjà cette position, et nous devons nous poser la question de comment nous pouvons rentrer dans cet objectif.

Quelles sont les prochaines étapes? Donc, ce sont des recommandations que nous pouvons déjà mettre en œuvre. La première, c'est de mettre à l'échelle les programmes de renforcement des capacités, donc d'avoir des programmes de renforcement des capacités dédiés aux communautés régionales, concentrer sur le DNSSEC et sur les initiatives de formation sur l'utilisation du DNS. C'est quelque chose que je n'ai pas vu, en particulier sur l'utilisation du DNS, mais certaines communautés ont déjà commencé à travailler là-dessus, et nous devrions utiliser cela pour nous éduquer et comprendre quels sont les enjeux sur lesquels nous devrions trouver des solutions.

Le deuxième point parle d'aligner nos cadres légaux, nos cadres juridiques. Donc, nous devrions promouvoir l'alignement entre les lois de protection des données privées dans toute l'Afrique. Lorsque l'on parle de protection de données privées, il est bon de voir que des actions sont prises de plus en plus. Nous réfléchissons à ce que l'Afrique fait. Les lois de protection des données privées ont commencé à émerger en Afrique, mais on peut toujours en faire plus.

Le troisième point. La troisième action, c'est de renforcer les normes liées aux bureaux d'enregistrement, d'encourager la fermeture des noms de domaine, le DNSSEC et de valider des noms de domaine ainsi que l'adoption des rapports d'utilisation malveillante du DNS. Ça, c'est un point qui est très important, et l'équipe d'élaboration des politiques sur le DNS se concentre sur ce point. La question donc est de savoir comment est-ce qu'on fait les rapports sur l'utilisation du DNS.

Le quatrième point parle de collaboration et d'augmenter nos collaborations. On ne peut pas travailler seul. Il faut donc utiliser les ISP, les AU et les régulateurs régionaux. Donc, il faut comprendre que notre travail est un travail au niveau mondial et nous assurer que nous faisons ce travail. Et enfin, le cinquième point, c'est donc d'institutionnaliser ce modèle de réflexion de think tank, de réunions de réflexion. C'est un modèle que j'apprécie beaucoup et on se rend compte qu'à chaque fois que l'on évalue ce qui s'est déjà fait, nous pouvons comprendre quel est notre objectif et ce que nous pouvons faire à l'avenir. Donc, ce modèle de

réflexion est un modèle qui me ravit, et je crois que nous pouvons continuer de telle manière pour faire le suivi de nos progrès et de l'institutionnaliser. Voilà donc les références que j'ai utilisées pour faire mon analyse, pour établir cette présentation. Je vous remercie de votre attention.

HADIA ELMINIAWI

Nous allons passer maintenant à notre prochaine présentation. Il s'agit de Millennium Anthony qui va nous parler de la fracture numérique.

MILLENNIUM ANTHONY

Merci. Je m'appelle donc Millennium et je vais parler de la réduction de la fracture numérique et de l'évolution à travers les déclarations proposées par l'AFRALO durant la réunion de l'ICANN. Donc cette fracture numérique, c'est un sujet qui est ressorti dans beaucoup de déclarations. Dans certaines déclarations, c'était cité directement et dans d'autres plus indirectement. Mais dans ma présentation, je vais parler de cette évolution et des changements qui ont eu lieu depuis, entre l'ICANN 80 et 84. Durant l'ICANN 80 à Kigali, la déclaration était plus axée sur la fracture numérique et l'infrastructure multilingue de l'Internet. On avait souligné que la fracture numérique en Afrique ne concerne pas seulement la connectivité, mais aussi les barrières linguistiques et le manque de contenus pertinents au niveau local. Le changement dont cette fracture numérique a été défini comme l'accès à l'inclusion

linguistique et culturelle dans l'écosystème de l'Internet durant les années 81 à Istanbul.

La conversation s'est poursuivie en intégrant l'intelligence artificielle, donc dans les discussions multilingues sur l'Internet. Le domaine d'intérêt clé ici était donc l'utilisation des technologies d'IA telles que le traitement de langage du langage naturel, ce qu'on appelle le NLP, la numération des langues africaines, car beaucoup de pays en Afrique comprennent déjà beaucoup de différentes langues. Aussi, nous avons discuté de la création d'ensembles de données linguistiques pour le développement de l'IA. Donc, le changement que l'on voit aussi, c'est la discussion sur la fracture numérique qui s'est élargie. C'est passé de l'accès linguistique aux solutions technologiques qui favorisent donc une inclusion linguistique. Prochaine diapositive, s'il vous plaît.

Donc, durant l'ICANN 82 à Quito, la discussion s'est orientée vers la représentation et la participation de l'Afrique dans l'écosystème des noms de domaine, en particulier dans le cadre du prochain cycle des nouveaux gTLD. Cette fracture numérique était directement soulignée ici, mais on voyait que la déclaration avait mis en évidence une des disparités majeures : les demandes des nouveaux gTLD. Il y avait 1 930 demandes de gTLD mondiaux et donc seulement 17 provenaient d'Afrique. Cela démontrait que l'Afrique restait donc sous-représentée dans la propriété et la gouvernance des structures Internet. Le changement entre l'ICANN 81 et l'ICANN 82, c'est que la fracture numérique a été redéfinie comme un problème de participation et de représentation dans la

gouvernance mondiale de l'Internet et des infrastructures numériques.

À l'ICANN 83 à Prague, l'accent a été de nouveau mis sur la lutte contre les utilisations malveillantes du DNS et les défis liés à la cybersécurité en Afrique. La Déclaration reconnaît que les cybermenaces sapent la confiance dans les systèmes numériques, ce qui décourageaient leur adoption et ralentit la transformation numérique. Le changement est celui-ci. Le débat sur la fracture numérique a évolué vers la création d'un environnement numérique sûr et plus fiable. Prochaine diapositive, s'il vous plaît.

Et en dernier, durant l'ICANN 84 à Dublin, la discussion a porté sur le lien entre la fracture numérique et les risques croissants de la fragmentation de l'Internet. Cela a démontré qu'il y avait beaucoup d'obstacles liés aux coûts, liés aux infrastructures limitées, aux problèmes de culture numérique, qui continuent, bien sûr, d'empêcher des millions d'Africains de participer à l'économie numérique mondiale. Le changement entre ces deux réunions, c'est que là, encore une fois, la fracture numérique a été redéfinie comme un problème non seulement d'accès ou de participation, mais aussi de stabilité et d'interopérabilité mondiale de l'Internet. Prochaine diapositive.

Alors qu'en est-il de l'actualité Perspective de l'AFRALO, pourquoi est-ce que cela compte aujourd'hui? Tout d'abord, il y a l'inclusion numérique au-delà de la connectivité. J'ai souligné plusieurs choses. Pour combler ce fossé numérique, il faut un accès

abordable, des compétences numériques. En Afrique, il y a beaucoup d'Africains qui, encore, n'ont pas accès au niveau du contenu numérique, mais aussi à cause de l'incompréhension de la langue. Nous avons aussi parlé de l'environnement Internet. Là, on a parlé d'abord des utilisations malveillantes du DNS, renforcer la cybersécurité. Tout cela est nécessaire pour instaurer une confiance et soutenir une croissance numérique durable. Il y avait aussi le point qui a été fait sur la préservation d'un Internet unifié et interopérable. La fragmentation de l'Internet pourrait aggraver les inégalités et isoler les utilisateurs finaux de l'écosystème numérique mondial.

Ensuite, on a parlé d'une plus grande implication de l'Afrique dans l'écosystème du DNS. Il faudrait que l'ICANN soit un peu plus impliquée dans les processus de l'ICANN et les programmes gTLD. C'est donc essentiel pour la représentation et l'appropriation numérique.

Ensuite, pour ma prochaine diapositive, j'ai souligné certaines des recommandations, du moins les prochaines étapes que l'on pourrait considérer lorsqu'il s'agit de cette fracturation numérique. Tout d'abord, il faut renforcer le rôle de l'Afrique dans la gouvernance de l'Internet. Il faut nous assurer qu'il y ait une plus grande participation de l'Afrique dans ces conversations sur la gouvernance de l'Internet. Et ensuite, on sait que l'on peut faire cela en investissant à long terme dans la connectivité, les ISP, le DNS, etc., pour nous assurer que tout le monde soit inclus.

Ensuite, nous devons aborder le sujet de la technologie et le risque de fragmentation. Nous devons promouvoir le dialogue pour les Africains sur de différents sujets pour nous assurer que non seulement nous faisons du renforcement de capacités et pour apporter des compétences techniques pour mieux comprendre ces discussions sur l'infrastructure de l'Internet. Voilà, c'en est tout de ma présentation.

HADIA ELMINIAWI

Merci Hadia. Merci Millennium. Et maintenant, nous allons passer la parole à l'audience et savoir s'il y a des questions.

WISDOM DONKOR

Toutes ces présentations nous amènent vers une seule réflexion, et il faut que l'on fasse plus de sensibilisation en Afrique. Tout d'abord, nous devons décentraliser tout ce que nous faisons. L'Afrique est un continent énorme. Nous avons plus de 50 pays. L'AFRALO ne peut pas aller dans tous les pays. Donc nous devons commencer au niveau régional, peut-être étudier les cinq régions en Afrique et essayer de trouver une manière pour encourager ou pour promouvoir les activités, encore une fois, dans certaines zones, pour que nous puissions avancer plus rapidement. Et donc à travers ces sensibilisations, nous pouvons faire le travail. Si nous examinons les choses maintenant IP, les IP en Afrique sont encore limitées avec l'IPv4. Maintenant, on commence juste avec l'IPv6. Donc, il faut observer tout cela et restructurer la manière dont on

fait les choses pour que l'on puisse avancer plus rapidement. Je pense que ça résume un petit peu ce que je pense.

HADIA ELMINIAWI

Merci Wisdom. Les points qui étaient un peu plus spécifiques dans cette présentation ont certaines thématiques. Certaines thématiques ont été un peu plus soulignées et ça nous permet d'avoir une idée sur quoi nous devons commencer à travailler. Quand on parle de DNSSEC par exemple et de confidentialité de sécurité, vous savez, au début, nos déclarations se focalisaient sur la sécurité, sur cet aspect de la sécurité. Ensuite, on a commencé à parler de sécurité et de confidentialité parce que ces deux choses sont liées.

Nous avons aussi discuté d'un Internet multilingue. Et cela aussi est lié avec cette question, ces enjeux de sécurité. L'inclusion numérique est aussi liée avec cet enjeu de la sécurité. Et dans les présentations, on a vu que le DNS avait été souligné plusieurs fois. Donc, je pense que toutes ces thématiques sont liées d'une manière ou d'une autre. Quand on parle de la résilience de l'Internet, par exemple, je pense que l'on a parlé des déclarations qui avaient mis en valeur tout ce qui était résilience de l'Internet.

Donc, quand vous suggérez que nous devrions former des groupes de réflexion au sein de l'AFRALO, bon, ce sont des choses un peu différentes de ce que l'on fait maintenant durant cette session AfrICANN-AFRALO. Mais cette session AfrICANN-AFRALO a été mentionnée par Godsway, Millennium, et ils disaient qu'ils

voudraient continuer à avoir de telles séances dans lesquelles nous nous focalisons sur une thématique précise. Ainsi, nous pourrions faire des recherches plus spécifiques sur ce que l'on a fait et sur ce que l'on pourrait faire dans l'avenir. On a parlé des résultats. Quelles sont les prochaines étapes? Que faisons-nous avec ces informations? On peut peut-être choisir une thématique et qu'est-ce qu'on va faire à ce sujet dans l'avenir? Comment est-ce qu'on va avancer?

CATHERINE ADEYA

J'ai écouté ces présentations et je me suis focalisée sur ce que l'on faisait aujourd'hui. On analysait les positions de l'AFRALO sur différentes thématiques, comment cela a été fait pour pouvoir fournir des perspectives sur des étapes possibles dans l'avenir. Alors tout d'abord, je voudrais vous féliciter tous les quatre. C'est beaucoup de travail. Je pensais que j'avais de bonnes connaissances, mais vraiment j'ai vraiment examiné les choses que vous avez présentées. Vous avez vraiment analysé tout, toutes nos stratégies, etc. Vous avez fait une très bonne analyse.

Vous avez examiné les réunions de l'ICANN depuis l'ICANN 72. Vous avez parlé des modifications stratégiques, de la progression des stratégies de l'ICANN. Vraiment, vous avez fait une analyse stratégique et vous avez mis en œuvre des points d'action. Et vraiment, vous avez beaucoup travaillé.

Moi, je reviens en arrière et je me dis: Oui, voilà, dans les recommandations, y avait-il des carences, des lacunes? Qu'est-ce

qu'on pourrait faire d'autre? Qu'est-ce qu'on peut gagner? Qu'est-ce qu'on peut apprendre avec ces déclarations? Vous avez fait des analyses très détaillées. Ce que j'aurais mieux voulu voir tout de même un peu plus, c'est des analyses de la progression dans les déclarations de l'AFRALO. Vous avez parlé beaucoup des recommandations.

Mais on parlait aussi beaucoup, beaucoup d'utilisation malveillante du DNS. Oui, vous avez parlé des enjeux classiques. Donc, je pense qu'on peut tirer beaucoup de choses de vos présentations. Vous avez vraiment fait du très bon travail.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup, Dre Catherine. Nous arrivons déjà à la fin de cette séance. Mais je voudrais, avant de partir, donner la parole à Russ pour clôturer cette séance.

RUSS WEINSTEIN

Merci beaucoup à toutes les présentateurs et présentatrices. C'était formidable. C'est une très bonne idée d'avoir mené cette séance, d'analyser les différentes déclarations de ces dernières années, de faire le résumé de ce qui est constant, de ce qui change. Pour moi, c'était vraiment très impressionnant de comprendre à quel point ces déclarations ont évolué, à quel point parfois elles ont des points communs ou parfois elles divergent. Et je crois que vous avez fait un travail absolument formidable.

Et c'est très utile, en particulier pour le dialogue qui a lieu en ce moment, pas seulement dans cette salle, mais dans l'entièreté de l'ICANN. En tout cas, c'était absolument très important, et ce sont des enjeux, comme Catherine l'a dit, qui sont et qui se retrouvent dans les discussions du conseil d'administration, dans les discussions de la communauté, dans son entièreté. Vous avez fait un travail formidable et félicitations à tous les présentateurs et toutes les présentatrices. C'était une très bonne idée et une très bonne manière de résumer le travail de l'AFRALO depuis ces 15 dernières années.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup pour tous vos efforts et tout ce travail. Nous continuerons de faire ce type de réunion AFRALO-AfrICANN – Groupe de réflexion. Cette séance est levée. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]